

Un écosystème lacustre vaste et fragile

Désignation : 2 février 2003.

Superficie : 5 486 ha.

Localisation : près de Chambéry en Savoie.

Accueil

- G.I.P. Le Grand Lac
Batiment Alouette II -
Savoie Technolac
73374 Le Bourget du Lac
tél. 04 79 25 36 42
www.le-grand-lac.com

- Conservatoire du patri-
moine naturel de la
Savoie
Le Prieuré
73372 Le Bourget du Lac
tél. 04 79 25 20 32
www.patrimoine-naturel-
savoie.org

- Aquarium du lac du
Bourget
200 avenue du Petit Port
73100 Aix-les-Bains
tél. 04 79 61 08 22
www.aquarium-
lacdubourget.com

Le site réunit le lac du Bourget, lac alpin de 45 km², plus grand lac naturel de France, et la vaste tourbière de Chautagne. Le lac joue un rôle essentiel dans la maîtrise des crues et la prévention des inondations. La nappe aquifère de Chautagne représente, quant à elle, la plus importante réserve d'eau potable de la région Rhône-Alpes.

Les vastes milieux aquatiques de ce site présentent une diversité, une intégrité et une richesse remarquable du point de vue écologique. Ne gelant jamais, ce territoire est un refuge pour l'hivernage des oiseaux et la reproduction de nombreux animaux. Plus de 20 000 oiseaux y séjournent chaque hiver, la moitié du lac étant en réserve de chasse et la surface des herbiers y est importante.

On y trouve une flore remarquable avec des espèces protégées au niveau national et une faune sauvage très riche. Castor, crapaud sonneur à ventre jaune, héron pourpré, busard des roseaux... s'y reproduisent. De nombreuses espèces de poissons tels la blennie fluviatile ou les corégones peuplent le lac.

Les activités humaines sur le site sont consacrées à la pêche professionnelle, la culture des peupliers, la fauche agricole, l'exploitation forestière et le tourisme, tourisme fluvial, pêche, promenades, gastronomie, découverte naturaliste...

Le caractère sauvage à l'ouest et humanisé à l'est du lac lui confère une qualité paysagère à l'origine de toute une culture romantique... C'est d'ailleurs sur ses rives que Lamartine a écrit ses plus beaux vers.

L'abaissement général de la nappe phréatique, la régulation du niveau du lac, l'intensification des pratiques agricoles et la pression touristique sont des menaces pour la préservation du caractère naturel du site. Des programmes de conservation voient néanmoins le jour : création de milieux aquatiques, classement en zone naturelle des marais (zone ni constructible, ni remblayable, ni drainable), choix d'une plus grande amplitude pour réguler le lac, remplacement de peupleraies par des zones naturelles de marais ou de forêts naturelles...

L'ensemble du bassin versant du lac fait l'objet d'une vaste démarche de développement durable : le projet « Le Grand Lac 1999-2015 ».

marais de Chautagne



1



2



1. Vue aérienne du lac.
© CPNS – Michel Delmas

2. Violette élevée, espèce végétale protégée.
© CPNS-Manuel Bouron

3. La lamproie de Planer est un indicateur biologique d'une bonne qualité de l'eau.
© Conseil Supérieur de la pêche - S. Dernier

4. Fauche tardive à Chautagne, pour préserver les oiseaux.
© CPNS



3



4